



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149
51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns.org
<http://sections.se-uns.org/51/>



Flash infos du 16 septembre 2011

- 1/ Aide administrative : M.Chatel ... des actes !
- 2/ Enseignement des langues vivantes
- 3/ OCDE et HCE : des rapports consternants pour l'Ecole
- 4/ Laïcité
- 5/ La morale à l'école : parlons-en !
- 6/ Continuité pédagogique école/collège
- 7/ Elections professionnelles

(Lire de préférence le flash joint en pdf)

Faut qu'ça change !

1/ Aide administrative : M.Chatel ... des actes !

Luc Chatel vient d'annoncer la création de 4000 emplois aidés dans l'Education Nationale. Après avoir, en juillet, stoppé net tous recrutements ou renouvellements d'emplois d'aide administrative des directeurs d'école, il tente d'apaiser le conflit mais le compte n'y est vraiment pas. Il en aurait fallu le double pour répondre aux besoins !

Une action qui commence à porter ses fruits

Notre blocage administratif, la prise à témoin de l'opinion publique, l'interpellation des élus locaux et des parlementaires, notre pétition nationale ont été autant d'actions qui mettent la pression sur le sujet.

Pour le SE-Unsa, malgré cette annonce, nous sommes encore loin du compte. Par ailleurs, nous attendons de voir comment ces 4000 postes vont se concrétiser dans les écoles. Le SE-Unsa jugera sur pièces. Le blocage administratif continue.

Le SE-Unsa appelle les directrices et directeurs d'école, avec le soutien des équipes, à poursuivre la campagne d'alerte de l'opinion publique et à appliquer sa consigne syndicale de blocage administratif.



Direction et Fonctionnement de l'école : Budget, responsabilités, articulations temps scolaires et périscolaires, moyens de fonctionner, sur la globalité du dossier de la direction et du fonctionnement de l'école, l'évolution est absolument nécessaire.

Le SE-Unsa fait un ensemble de propositions. Consultez-les sur le site > <http://www.se-uns.org/spip.php?article3713>

2/ Enseignement des langues vivantes

Des collègues inquiets des nouvelles consignes données par certains IEN pour l'enseignement des langues vivantes nous ont contactés. Chacun est censé enseigner la LV dans sa classe. Quid des enseignants non habilités et non formés.

Le SE-UNSA avait interpellé le 9 juin, l'IA adjoint, en CAPD sur cette question.

Monsieur Adnot nous avait répondu que « les échanges de services restent possibles »

C'est malgré tout difficile dans les petites écoles ! Les collègues sur postes fléchés langues doivent procéder à des échanges de service. Ce fléchage avait été conçu dans ce sens.

Comment enseigner la LV sans formation, on se le demande ! Contactez-nous sur ce sujet > 51@se-uns.org

3/ OCDE et HCE : des rapports consternants pour l'Ecole

Luc Chatel a tout faux, et ce n'est pas un syndicat d'enseignants qui le dit, c'est l'OCDE !

La note sur la France publiée par l'OCDE fait l'effet d'un pavé dans la mare de la communication ministérielle de la rentrée. De nombreux acteurs du monde de l'éducation ont pointé le côté surréaliste des propos du ministre, vantant les succès de sa politique, la comparant même aux avancées majeures que furent l'instauration de la scolarité obligatoire et le grand mouvement de démocratisation scolaire des années 1980.

Excusez du peu !

Toutes les informations en provenance des écoles et des établissements indiquent que les dispositifs en faveur des élèves en difficulté sont en voie de disparition, que les conditions de travail des élèves et des personnels se dégradent, que les différences entre établissements se creusent et notre ministre, impavide, nous annonce « la révolution de la personnalisation » !

On n'a jamais vu un discours ministériel aussi déconnecté de la réalité.

Mais les faits et les chiffres sont têtus. Si on ne fait pas toujours mieux avec plus, ce qui est sûr, c'est qu'à force de faire avec moins, on finit par faire moins bien !

Lire l'article > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3721>

Enfin, au moment où le SE-Unsa lance une campagne offensive sur le pouvoir d'achat des enseignants, l'OCDE confirme que le salaire des enseignants français a diminué sur la période de 1995 à 2009 et que leur salaire moyen est inférieur à la moyenne de l'OCDE.

(A ce propos, avez-vous renvoyé vos bons de pouvoir d'achat au Président du pouvoir d'achat ? ><http://www.se-unsa.org/spip.php?article3730>)

De son côté, le HCE vient de rendre un rapport sans concession sur les dispositifs d'évaluation développés dans notre système éducatif ([lire notre communiqué de presse](#)). Il conteste la validité des indicateurs que le ministère soumet à la représentation nationale pour apprécier les résultats de sa politique éducative. Il remet particulièrement en cause les évaluations CE1-CM2 et les modalités de validation du socle commun des paliers 2 et 3.

Pas de doute, sur tous ces sujets, pour le SE-UNSA, il faut que ça change !

4/ Laïcité : l'Ecole Publique n'a pas de prix ! (communiqué du CNAL)

En cette rentrée, l'offensive visant à déstabiliser l'Ecole publique se confirme. Le gouvernement qui lui a déjà fait perdre, en 4 ans, une bonne partie de ses moyens, s'entête pour 2012 dans sa politique de suppressions de postes. Dans le même temps, les écoles privées ont été épargnées, voire encouragées, et les officines de cours payants, soutenues. Désormais, ce sont les groupes de pressions parmi les plus libéraux qui encouragent la logique du toujours « moins cher », tentent des comparaisons hasardeuses des performances entre le public et les établissements privés et vantent les bienfaits de la concurrence. Lire ><http://www.se-unsa.org/spip.php?article3736>

L'UNSA Education Marne agit pour dénoncer la convention de la Ville de Reims avec le diocèse.

Lire l'article > <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/convention-ville-direction-interdiocesaine-lunsa-education-fachee-contre-hazan>

5/ La morale à l'école : parlons-en !

Le SE-UNSA vous donne des pistes pour faire de ces nouvelles consignes, un moment de débat philosophique ><http://www.se-unsa.org/spip.php?article3717>

6/ Continuité pédagogique école/collège

L'entrée en sixième constitue une rupture souvent préjudiciable aux élèves les plus fragiles. C'est pourquoi le SE-UNSA milite pour une meilleure continuité pédagogique entre l'école et le collège. [la circulaire sur la continuité pédagogique école-collège](#), parue au BO N° 31 du 1er septembre 2011 s'inscrit dans cet objectif. Les intentions sont affichées mais les moyens pour une mise en oeuvre effective sont absents. On compte, une fois de plus, sur la "bonne volonté" des acteurs. > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3739>

7/ Elections professionnelles : Le SE-Unsa vous guide pas à pas !

Ici, sur le site Marne > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article523>

Là, sur le site national ><http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique741>



J'adhère > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

Première adhésion <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2316> Contactez-nous !

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALA VOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

2nd degré :

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / 2nd degré Enseignement PRO

Philippe GARET / 06 14 25 30 00 / 2nd degré Lycées Collèges